

L'inquiétante militarisation des forces policières

Lesley J. Wood

Number 820, Spring 2023

La police : un pouvoir disproportionné

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/101341ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wood, L. J. (2023). L'inquiétante militarisation des forces policières. *Relations*, (820), 20–22.

L'INQUIÉTANTE MILITARISATION DES FORCES POLICIÈRES

*Lesley J. Wood**

L'auteure, professeure de sociologie à l'Université York de Toronto et militante altermondialiste, a publié entre autres *Mater la meute. La militarisation de la gestion policière des manifestations* (Lux Éditeur, 2015)

Apparue au tournant des années 1990 et sévèrement critiquée par de nombreuses voix de la société civile, la militarisation de la police inhibe la dissidence et renforce les inégalités de race et de classe. S'il est vrai qu'il se transforme, ce processus semble néanmoins là pour rester.

Au cours des 20 dernières années, plusieurs corps policiers ont mis sur pied des unités spécialisées dans le contrôle des foules et les opérations spéciales. Ces unités ont été développées à l'origine pour gérer les situations à haut risque susceptibles d'impliquer des armes à feu, mais elles sont utilisées de plus en plus largement, notamment lors de manifestations. Elles ont recours à des armes moins létales (comme le poivre de Cayenne et les pistolets Taser) et, parfois, à des véhicules blindés de transport de troupes, à des clôtures et à des barricades. Elles sont parfois déployées en réaction à des événements en cours, mais aussi, et de plus en plus, lorsque des données provenant des services de renseignement semblent indiquer l'existence d'une menace potentielle ou d'un risque. L'ensemble de ces éléments combinés conduit à ce qu'on appelle la « militarisation de la police ».

Cette transformation amène les dirigeants et dirigeantes de la police à considérer la population civile (en particulier les communautés marginalisées) et ses pratiques politiques comme des problèmes à gérer ou des menaces à neutraliser. Considérant le profilage racial, social et politique dont la police se rend souvent coupable¹, sa militarisation alimente une sorte de guerre contre les pauvres et contre les personnes racisées, et limite le droit de manifester. Cette situation entraîne des violations des droits humains (par exemple, plus de 1100 personnes furent arrêtées lors de la tenue du sommet du G20 à Toronto en 2010, et 3509 le furent pendant la grève étudiante de 2012 au Québec, sans parler des personnes blessées), en plus d'une augmentation des budgets alloués à la police.

Le tournant des années 1990

La militarisation de la police commence très tôt dans l'histoire du Canada. La première force policière, la Gendarmerie

royale du Canada (GRC), était une force coloniale paramilitaire. Sa mission était de sécuriser le territoire pour faciliter sa colonisation et pacifier la population. Cependant, au fil du temps, les organisations policières urbaines du pays se sont efforcées de se distancier symboliquement des formations et des approches militaires. Au fur et à mesure de leur professionnalisation, elles ont explicitement souligné leur neutralité politique et leur orientation vers le service public. Néanmoins, cette tendance s'est modifiée à la fin des années 1990, lorsque de nombreuses forces métropolitaines ont formé des unités spécialisées dans le maintien de l'ordre public, comme les équipes SWAT², notamment en se procurant du poivre de Cayenne, des gilets pare-balles et des projectiles moins létaux (des balles en caoutchouc, par exemple). À la recherche de nouveaux marchés dans le contexte de l'après-guerre froide, les industries de la sécurité et de la défense, bénéficiant de l'écoute des gouvernements néolibéraux, ont favorisé cette tendance.

La militarisation de la police alimente une sorte de guerre contre les pauvres et contre les personnes racisées, et limite le droit de manifester.

Au tournant des années 2000, c'est surtout dans les contextes de manifestations que la militarisation de la police a été la plus visible³. Au Québec, lors du Sommet des Amériques de 2001, puis à l'occasion de la grève étudiante de 2012, on a vu des escouades de *robocops*, c'est-à-dire des agents antiémeutes lourdement équipés et tapant sur leurs boucliers, battre des manifestants et les asperger de poivre de Cayenne ou de gaz lacrymogène. Différents groupes sociaux ont protesté contre cette militarisation de la police et intenté



Arrestation de masse lors de la manifestation du 1^{er} mai 2013 à Montréal. Photo : Mario Jean/MADOC.

des poursuites contre elle. Ces luttes citoyennes ont, par exemple, conduit l'ombudsman de l'Ontario, André Marin, à qualifier l'opération policière menée lors de la tenue du sommet du G20 à Toronto, en 2010, de « violation massive des libertés civiles⁴ ». Un dédommagement de 16,5 millions de dollars a été versé à la suite d'un recours collectif concernant 1100 personnes ayant subi des arrestations massives et arbitraires lors de ce sommet. Des poursuites similaires ont aussi été couronnées de succès ailleurs au pays, contribuant à réduire la fréquence des arrestations massives et l'utilisation des unités antiémeutes.

Des changements dans une logique persistante

En 2020, lorsque le mouvement Black Lives Matter s'est joint aux voix critiques de la militarisation policière pour contester la légitimité et les budgets de la police, certains dirigeants et dirigeantes de la police canadienne ont hésité. Pendant que la police étasunienne se mettait à faire usage plus que jamais auparavant de gaz poivré, de grenades assourdissantes ou de véhicules blindés, au Canada, au même moment, on remarque peu d'escouades antiémeute ou d'ar-

restations de masse. Ce comportement modéré concorde avec l'approche proposée par le Police Executive Research Forum, par exemple, qui soutient à juste titre que les arrestations de masse, les armes à létalité atténuée ainsi que les escouades antiémeutes peuvent se révéler nuisibles et aggraver les conflits⁵.

C'est ainsi que certains fonds originellement destinés à la police furent réaffectés à d'autres utilisations. En juin 2020, par exemple, le conseil municipal d'Halifax a bloqué l'achat par la police d'un véhicule militaire blindé pour rediriger les montants vers des programmes de lutte contre le racisme envers la population noire. Partout au Canada, des corps policiers vantaient leurs formations en matière de techniques de désescalade dans des situations de crise. En avril 2021, même la GRC affirmait avoir révisé son modèle d'intervention en ce sens.

Cela ne signifie pas pour autant qu'un processus de démilitarisation des forces policières soit en cours. La tolérance de la police à l'égard des diverses initiatives de redirection des

ressources semble davantage relever d'un exercice de relations publiques que d'un véritable changement quant à son rôle lui-même ou à ses façons d'opérer. La militarisation est tout simplement devenue un peu plus futée, plus intégrée à son quotidien, et implique le secteur privé.

La Conférence sur le leadership policier organisée en 2022 par l'Association canadienne des chefs de police, dont le thème était « Tirer parti des technologies émergentes : Notre réalité virtuelle » (traduction libre), en donne un exemple. Parmi la liste des commanditaires ayant pu y présenter leurs produits figuraient Axon, fabricant du pistolet Taser et de caméras corporelles; Volatus Aerospace, une société spécialisée dans la technologie des drones; ainsi que des entreprises de technologie et d'intelligence artificielle dont les produits sont utilisés par les armées et les services de police. Une logique de militarisation de la police y était clairement promue.

Les partenariats avec les industries gazière et de la sécurité brouillent la responsabilité et favorisent l'adoption de nouvelles armes et technologies.

Des groupes racialisés et pauvres visés

Une force policière dont l'action est basée sur le renseignement utilise des données pour justifier ses interventions. Cette approche évalue les communautés — racialisées et pauvres, en particulier — dans une perspective selon laquelle les contestations politiques et les inégalités de race et de classe sont vues comme des menaces potentielles à neutraliser. Les personnes élues peuvent faciliter ce processus et le font. Pensons aux maires et mairesses qui cautionnent l'utilisation d'unités policières spécialisées pour expulser les sans-abris des campements présents dans de nombreuses villes. Lorsque de telles actions sont critiquées par le public, tant les forces politiques que policières tendent à justifier ces « faux pas » en invoquant le manque de données fiables, ce qui nourrit une logique de surveillance qui, déjà, pose problème.

La GRC est l'agence la plus souvent associée à des incidents litigieux. Par exemple, elle a été

responsable des arrestations des défenseurs et défenseuses de terres autochtones wet'suwet'ens qui s'opposent depuis 2010, par l'action non-violente, à la construction du gazoduc de Coastal GasLink sur une partie de leur territoire traditionnel, en Colombie-Britannique. Elle y opère sous la forme du Groupe d'intervention pour la sécurité de la collectivité et de l'industrie qu'elle a créé en 2017 pour « assurer une surveillance stratégique des incidents dans le secteur de l'industrie de l'énergie et des questions d'ordre public, de sécurité nationale et de criminalité qui en découlent », peut-on lire sur son site Web. La GRC travaille non seulement avec Coastal GasLink, mais fait elle-même appel à une entreprise de sécurité privée, Forsythe, pour assurer la surveillance 24 heures sur 24 des personnes défendant les terres. De ce fait, son imputabilité est problématique.

Cet exemple parmi d'autres illustre bien que malgré l'intensification des critiques à son égard, la police poursuit dans la voie de la militarisation sous différentes formes. Les partenariats avec les industries gazière et de la sécurité, entre autres, brouillent la responsabilité et favorisent l'adoption de nouvelles armes et technologies. En inhibant la dissidence en plus de renforcer les inégalités de race et de classe, la police menace les valeurs de justice et de démocratie qu'elle prétend protéger, légitimant les critiques et propositions de celles et ceux qui osent dire que cela est inacceptable. ■

* Traduit de l'anglais par Jacques Grenier et Catherine Caron

1— Lire Victor Armony, Mariam Hassaoui et Massimiliano Mulone, « Profilage racial : un constat implacable », *Relations*, n° 806, janvier-février 2020.

2— Acronyme de « *special weapons and tactics* » (« armes et tactiques spéciales ») qui désigne un type d'unités d'intervention au sein des forces de police des États-Unis.

3— Lire Francis Dupuis-Déri, « La mondialisation à coups de matraque », *Relations*, n° 736, novembre 2009.

4— Lire « Une violation massive des libertés civiles » lors du G20, dénonce l'ombudsman de l'Ontario », Radio-Canada, 7 décembre 2010 [en ligne].

5— Police Executive Research Forum, « Rethinking the Police Response to Mass Demonstrations : 9 Recommendations », *Critical Issues in Policing Series*, février 2022.